

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les membres du conseil municipal sont priés de prendre part à la prochaine séance du Conseil municipal qui se tiendra Salon d'Honneur de l'Hôtel-de-Ville – Niveau 2

JEUDI 7 FEVRIER 2019 à 20 H 30

Ordre du jour :

- Election du secrétaire et du secrétaire-adjoint ;
- Précédente séance : compte-rendu ;
- Décisions prises par délégation : compte-rendu (le cas échéant) ;
- Ordre du jour : inscriptions complémentaires (le cas échéant) ;

Conseil municipal

- 01 - Formations des élus : compte-rendu annuel (2018),
- 02 - Action en justice autorisation de défendre la commune dans le contentieux l'opposant à un agent.

Finances

- 03 - Ouvertures de crédits avant le vote formel du budget
- 04 - Imputation en section d'investissement de biens de faible valeur
- 05 - Tarifs Foire d'Automne 2019
- 06 - Modification de la régie d'avances et de recettes
- 07 - Création 'une régie de recettes pour l'encaissement des ventes de matériaux
- 08 - Projet de courts de tennis couverts : demande de subvention
- 09 - Projet d'informatisation de l'école G. SAND : demande de subvention
- 10 - Projet de rénovation énergétique du parc locatif : demande de subvention

Coopération intercommunale

- 11 - SDE 03 : modification des statuts
- 12 - SDE 03 : adhésion de la communauté de communes Pays Tronçais
- 13 - Mutualisation avec la commune de communes : convention de prestations

Urbanisme

- 14 - Politique foncière : bilan annuel 2018.

Vie Associative

- 15 - Subvention à l'association laïque du collège
- 16 - Subvention à l'association sportive du lycée

Personnel

- 17 - Mise à disposition d'un agent en faveur d'une association
- 18 - Mise en œuvre du Compte personnel de formation
- 19 - Mise en place du Compte épargne temps

Economie

- 20 - ZAC La Feuillouse : régularisation
- 21 - SPL 277 : convention de refacturation frais étude assainissement

Education

- 22 - Renouvellement matériel pédagogique : convention avec les communes bénéficiaires du RASED

Nota : les projets de délibération qui ne seraient pas disponibles lors du présent envoi seront diffusés ultérieurement.



Le MAIRE,

Roger LITAUDON

Destinataires :

Membres du Conseil municipal (par messagerie)

N.B. : M. COURTADON, Mme BELOT et M. ALBERT version numérique + version papier

Centre des finances (par courrier, pour information),

Service du personnel, service de la Comptabilité, Médiathèque (par mail, pour information),

Secrétariat de la communauté de communes (par mail, pour information),

Affichages : Hôtel-de-Ville, centre technique, restaurant municipal (format A5),

Publications : Site Internet de la Ville, affichage électronique H. de Ville, panneau d'informations extérieur, Journal LA MONTAGNE.

Impressions pour classement dans divers dossiers (3 ex.).

POUVOIR

Je soussigné (e) Mme, M. empêché (e) de prendre part à la séance du Conseil municipal prévue le JEUDI 7 FEVRIER 2019 donne pouvoir à Mme, M (1) de voter en mon nom.

Ecrire « BON POUR POUVOIR » et signer :

(1) Un même conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (art. L. 2121-20 du Code général des Collectivités territoriales)